

AVIS DE COURSE

V3

Cherbourg-Omonville

Axe Sail



**Organisé par le Cercle
Nautique Cherbourgeois et le
Pôle Nautique Hague
Le 24 août 2025
Compétition de grade 5c**



1. Règles

L'épreuve est régie par *Les Règles de Course à la Voile, ISAF 2025/2028*.

2. Instructions de courses (IC)

Les IC seront disponibles une semaine avant la compétition. Les IC seront affichées selon la prescription fédérale dans les locaux du CNC Quai d'Artimon au Port Chantereyne.

Les IC seront également disponibles en version électronique sur le site du CNC ou sur sa page Facebook.

3. Admissibilité

- Bateau

L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie A, B ou C de conception norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5^e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur. Les bateaux doivent disposer d'un rating Osiris.

- Equipage

L'épreuve sera courue **en équipage avec un minimum de deux équipiers**. Chaque membre devra disposer d'une licence club FFVoile.

- Participation hors régata

En fonction du nombre de bateaux inscrits, des places pourront être disponibles pour que des bateaux suivent la flotte hors régata. Pour la participation au barbecue, ils devront s'acquitter d'une participation équivalente aux droits d'inscription.

Participation ouverte également aux bateaux à moteur.

4. Documents exigibles à l'inscription

- Bateau

Le contrat de jauge Osiris valide.

- **Equipage**

Pour chaque membre d'équipage :

-la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou,

-la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

· pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ;

· pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

5. Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes du 19 au 22 août. Le droit d'inscription est de 50€ par bateau, il comprend :

-la participation aux deux manches,

-la participation au barbecue du midi,

-au port d'Omonville-la-Rogue, le transfert des équipages du mouillage à quai.

Les accompagnants sont les bienvenus, moyennent une participation de 5 € par personne au barbecue du midi.

6. Programme

Matin : Manche 1 Cherbourg – Omonville-la-Rogue, mise à disposition sur la ligne vers 9h00,

Midi : barbecue à l'école de voile,

Après-midi : Manche 2 Omonville-la-Rogue – Cherbourg, mise à disposition sur la ligne vers 15h30. Le mouillage à Omonville-la-Rogue est libre et de la responsabilité de chaque skipper.

7. Parcours

Ils seront de type côtier. Ils seront affichés dans les locaux du CNC ou de l'école de voile d'Omonville-la-Rogue au plus tard 45 minutes avant la mise à disposition.

La zone de course sera délimitée par la basse Bréfort à l'ouest, la latitude 49°46,40'N au nord et la bouée « la pierre noire » à l'est.

8. Classement

Les bateaux sont répartis en deux classes :

-Classe 1. Rating net inférieur ou égal à 18 □ pavillon Orange

-Classe 2. Rating net supérieur à 18 □ pavillon Bleu

Le classement de chaque manche sera fait selon le système de calcul du temps compensé (application du barème temps sur temps du Guide Osiris Habitable).

Le classement général sera fait selon le système de points à minima en prenant en compte le total des deux manches (annexe A4 des RCV).

9. Etablissement des risques

Il est rappelé que la RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité ».

10. Prix

Ils seront remis aux premiers de chaque classe par notre partenaire Axe Sail lors d'une cérémonie qui sera programmée à l'issue de la seconde manche.